# Solidaires Finances Publiques 72

33, avenue du Général de Gaulle 72038 Le Mans cedex 9
☎ 02.43.83.81.14
courriel :
solidairesfinancespubliques.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr


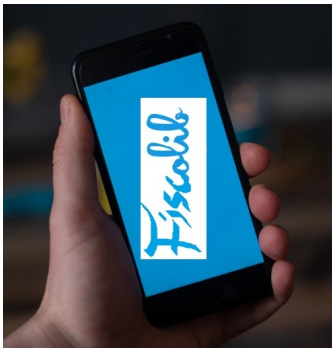


**Compte-rendu du Comité Social d'Administration Local du 5 octobre 2023**

En réponse aux déclarations liminaires, le Président a réagi sur GMBI et a indiqué que les problématiques évoquées avaient été remontées et débattues au niveau ministériel. Il reconnait néanmoins que la situation n'est pas satisfaisante, mais qu'elle s'impose à nous. Il nous a repris sur le COM 2023-2026 en indiquant qu'il s'agissait d'un Cadre d'Objectifs et de Moyens, et non d'un Contrat… qui d'autre part doit courir jusqu'en 2027…

- ***Approbation des PV des CSAL des 28 février, 28 mars et 4 avril 2023.***

Les PV ont été approuvés.

- ***Fermeture des antennes PCE de La Flèche et Mamers (pour avis).***

Nous avons fait part de notre opposition à ce projet qui entérine un nouveau recul du service public. Nous avons contesté l'argument avancé par l'administration qui a indiqué effectuer cette fermeture essentiellement dans le but de rapprocher ces antennes PCE de leur SIE gestionnaire. Il semble bien en effet, que la sectorisation géographique ait été battue en brèche depuis quelques temps. Nous avons fait part de notre scepticisme sur la pérennité du CDFP de LA Flèche. Nous avons également émis de sérieux doutes sur le maintien de l'effectif actuel du PCE. A nos yeux, ce rapprochement constituera à n'en pas douter une opportunité pour l'administration, dans le cadre des prochaines suppressions d'emplois… Elle s'est néanmoins engagée à maintenir le contrôleur de La Flèche sur place jusqu'à son départ à la retraite.

Un vote unanime contre a été rendu sur ce point. Ce projet sera représenté lors d'un nouveau CSAL.

- ***Bilan de la campagne déclarative 2023.***

Nous avons rappelé le contexte organisationnel. Nous avons ainsi déploré que le département de la Sarthe soit chaque année parmi les derniers pour la date d'échéance de dépôt. Nous avons également rappelé la superposition avec le lancement de GMBI, qui a accentué le flux d'usagers. Nous avons enfin dénoncé le « multicanal » vendu aux contribuables. Certains d'entre eux saisissent en effet nos services plusieurs fois, sur un même sujet, par tous les biais qui leur sont offerts. L'administration a indiqué qu'une application était en cours de développement, qui devrait permettre d'éviter les sollicitations qui font doublon. Sur le fait que la Sarthe soit toujours dans les derniers départements pour la date de dépôt, l'administration nous a affirmé que cette situation était insoluble. Ce serait un problème informatique… Nous avons demandé si finalement un service de Bercy n'était pas dédié au sabotage de l'action des services… ?

Nous sommes revenus également sur la « saisie forcée » qui a été imposée à de nombreux agents des SIP et des Centres de Contact fin juin. Tout ça pour que finalement la moitié des déclarations saisies « à l'arrachée » ne soit pas validée, avec une sortie des derniers avis finalement retardée de deux mois.

Nous avons dénoncé la fraude liée à la déclaration en ligne. Rien n'est plus simple que de déclarer en ligne un crédit d'impôt inexistant. Si le montant est insignifiant ou négligeable, il ne sera certainement jamais repris… La Direction a indiqué que localement des mesures avaient été prises. Ainsi, huit contribuables ont été condamnés cet été pour fraude au Fonds de Solidarité. Nous avons déploré que cette politique ne soit pas tenue au niveau national.

Nous sommes revenus sur notre projet « Fiscolib » et le délai nécessaire pour obtenir un rendez-vous en période de campagne. L'administration a indiqué avoir tiré les enseignements de l'année dernière en ouvrant le calendrier des rendez-vous sur quatre semaines glissantes, ce qui a pu allonger les délais.

- ***Point sur la campagne Gérer Mes Biens Immobiliers.***

Le lancement de GMBI a induit et continue d'induire une sollicitation sans précédent de nos services. Le choix de l'exclusivité du numérique n'a pas constitué le moindre des problèmes.

Nous avons rappelé la genèse du lancement de l'application, pour laquelle rien n'a été anticipé. Il s'agit d'une décision prise au niveau ministériel, voire plus haut, sans tenir compte ni de l'avis des services, ni de celui des organisations syndicales. Ces dernières, Solidaires en particulier, n'ont pourtant pas manqué d'alerter. Nous avons dénoncé l'optimisme béat sincère ou non affiché par nos directeurs…

Un retour d'expérience (RETEX) a été organisé au niveau interrégional. Six représentants sarthois étaient présents. Des termes comme « accident industriel » ou « amateurisme » sont semble t-il présents dans les conclusions de ce RETEX.

- ***Transfert de la relance des successions du SDE vers le PCRP (pour avis).***

Nous avons dénoncé ce projet en général qui doit se faire sans transfert d'emploi. Sur le plan technique, nous avons fait remarquer que la nouvelle application AD-RS semblait être un outil non abouti qui orienterait plutôt vers des travaux de masse. Nous avons également dénoncé le faible laps de temps laissé au service pour s'organiser. Nous avons indiqué d'autre part qu'à la lecture du document de travail la charge de travail était laissée dans le flou…

L'administration a répondu que cette mission était très peu réalisée aujourd'hui. L'idée étant de créer une relance ciblée et non une relance de masse. Un nouvel outil « REQUIEM » actuellement déployé dans la seule inter-région Est devrait être généralisé. L'administration a reconnu qu'il s'agissait d'une mission de gestion incorporée dans un service de contrôle.

Ce projet semble bien finalement constituer une « usine à gaz ». Les droits de succession obtenus suite à relance seraient recouvrés par le SDE, mais les majorations notifiées par le PCRP seraient recouvrés par le SIE. Il en irait de même pour les contentieux… L'administration n'a semble t-il pas pris toute la mesure de cette complexité.

Nous avons fait remarquer que dans des départements voisins cette tâche occupait un à deux agents à plein temps… Le projet sarthois ne prévoit lui aucune création d'emploi… Sur le délai, l'approche devrait être progressive et pragmatique. Un vote contre unanime a été rendu.

- ***Point d'actualité sur le recrutement des contractuels.***

Sur un recrutement possible en Sarthe de 7 contractuels, avec prise de poste au 1er octobre, 4 postes sont actuellement pourvus. L'administration a déjà dû faire face à 2 défections.

Nous avons de nouveau alerté sur le blocage des postes occupés par les contractuels. Ces postes ne peuvent en effet pas être attribués à des agents titulaires lors de la campagne de mutation.

Une nouvelle vague de contractuels va être déployée. La Sarthe a pu recruter un agent B qui sera affecté à Sablé au 1er décembre.

- ***Questions diverses.***

La nouvelle prime carburant a été évoquée. Nous avons demandé sous quelles conditions elle serait attribuée. A ce jour, la direction locale n'a aucune information.

L'élaboration des listes d'aptitude fera l'objet d'une réunion d'information envers les organisations syndicales qui sera programmée prochainement. A ce jour, la direction n'a aucune information sur les potentialités allouées au département.

**********

**Déclaration liminaire au Comité Social d'Administration Local du 5 octobre 2023**

Monsieur le Président,

C'est en 2013 que Franck Tetzlaff, Stanislas Niox-Chateau, Jessy Bernal, Ivan Schneider et Steve Abou-Rjeily créent leur entreprise. A l'origine, ce n'est pas grand-chose, puisqu'il ne s'agit que d'une petite application anodine pour « smartphones » comme il en existe tant d'autres, et qui n'est destinée qu'à prendre des rendez-vous… Pourtant, cette application va connaître un extraordinaire développement, bien aidée, il faut le dire par l'épidémie de COVID. A ce jour, l'entreprise possède des bureaux dans 40 villes de France, ainsi qu'en Allemagne et en Italie. Elle emploie 2 500 personnes et est valorisée à hauteur de près de 6 milliard d'euros. Un succès qui a valu en 2021 à Stanislas Niox-Château, l'un des fondateurs d'être décoré de l'ordre national du Mérite...

Non, Monsieur le Président, il ne s'agit pas de la formidable application de notre administration APRDV, qui n'a été lancée elle qu'en 2018, et qui fonctionne, il faut bien l'avouer, un peu moins bien… Néanmoins, vous aurez sans aucun doute reconnu la plateforme *Doctolib*…

Monsieur le Président, ce succès, ainsi que les documents de travail fournis à l'appui de ce CSAL nous ont donné une idée… Vous avez raté de peu la distinction honorifique avec APRDV, mais il n'est pas trop tard…

Nous vous proposons donc la création d'une « startup » publique, rien que le concept est novateur, dont le nom coule de source : ***Fiscolib*** !!!... Il n'y a pas de droits d'auteur ni de « copyright » sur ce nom, nous avons bien évidemment vérifié. De même, le nom de domaine *fiscolib.gouv.fr* est libre lui aussi !!!… Il ne vous reste plus qu'à foncer…

Il ne s'agit pas d'une tâche titanesque. En fait, il n'y a presque plus rien à faire. Tout est déjà en place. Les deux derniers Directeurs Généraux, Bruno Parent et Jérôme Fournel ont déjà tout préparé. Il ne vous reste plus qu'à assurer une bonne communication, et à vous les lauriers **et la décoration** !!!...

La mise en place du Nouveau Réseau de Proximité dont le bilan est forcément bon, puisqu'il ne nous a jamais été présenté tant au niveau national qu'au niveau local, a en effet permis de renforcer encore l'emprise du numérique sur nos missions. Les services de proximité disparaissent petit à petit. Le contribuable, autrefois si « choyé », reçu dans des accueils qui représentaient la « vitrine » de notre administration doit désormais faire lui-même bien des mises à jour.

S'il n'y arrive pas pour de sombres problèmes de connexion, ou tout simplement par incapacité, il doit se résoudre à se déplacer. Il doit alors faire la queue pendant des heures pour espérer approcher les quelques agents d'accueil survivants. Quand aux agents de SIP, au même titre que ceux de SIE d'ailleurs, quand ils ne sont pas occupés à renforcer les centres de contact, ils peuvent éventuellement aider en octroyant avec parcimonie quelques rendez-vous… Mais il ne faut pas être pressé !!! Le délai en particulier pendant la campagne impôt sur le revenu a pu atteindre plusieurs semaines.

Etrangement, le document qui dresse un premier bilan de la dernière campagne déclarative, que vous nous avez fourni, passe sous silence cette situation… Ah ! Si les contribuables avaient pu

disposer de ***Fiscolib***, cela ne se serait sûrement pas passé comme ça !!! Imaginez, Monsieur le Président, les agents noyés sous les appels téléphoniques de contribuables désabusés, qui n'auraient eu qu'une phrase à prononcer pour répondre à toutes les questions : « Allez sur ***Fiscolib*** !!! »...

Le lancement de GMBI est également un cas d'école. Cette mise en place, qui a sauf erreur de notre part été longuement pensée et planifiée constitue l'exemple parfait de ce qu'il est possible de faire quand on est un grand DG et qu'on dirige une grande administration. Avec toujours cette idée de faire faire le travail aux usagers depuis chez eux. Car, comme tout occupant d'un bureau à Bercy le sait, les usagers de notre administration sont tous des internautes chevronnés… Et que de temps économisé pour les agents des SIP et du SDIF ! Du temps qui aurait, à n'en pas douter, été mis à profit pour rattraper le retard accumulé sur les autres missions. A leurs yeux, GMBI ne présentait donc que des avantages, et ne pouvait donc que constituer une grande avancée pour renforcer la fiabilité des bases informatiques en matière de biens immobiliers.

Mais il y a eu un problème. Allez savoir pourquoi, bon nombre d'usagers ont contacté nos services. En plus, ça tombait mal, c'était au même moment que la campagne impôt sur le revenu. Décidément, ***Fiscolib*** aurait vraiment eu toute son utilité durant cette période.

Monsieur le Président, la fermeture des antennes PCE de Mamers et La Flèche devrait également générer quelques sollicitations de la part des contribuables anciennement rattachés à ces secteurs géographiques. Peut-être ne vont-ils pas tout comprendre. D'ailleurs, nous non plus, nous n'avons pas vraiment tout compris, il y a quatre ans, quand il était question de délocaliser une antenne du PCRP à Saint-Calais, votre prédécesseur ne voyait que des avantages à cette création. Mais, visiblement aujourd'hui, les antennes ne sont plus à la mode, et vous ne voyez, vous, que des avantages à cette suppression…

Quoi qu'il en soit, nul doute que tout soit fin prêt pour éventuellement octroyer des rendez-vous au Mans à ceux des usagers qui le solliciteraient… A ce propos, nous pensions ajouter un « menu PCE » à notre future application ***Fiscolib***… Qu'en pensez-vous ?...

Le point concernant le transfert de tâches du Service D'Enregistrement vers le PCRP est un peu à part dans le déroulé de ce CSAL. Nous interprétons cela finalement comme un constat d'échec de la part de l'administration qui pare au plus pressé. Le SDE n'a plus les moyens d'effectuer ses missions, alors on choisit d'en transférer une partie au PCRP, au détriment de sa mission de contrôle. Où est la logique quand le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2023-2026 affirme prioriser le contrôle fiscal ?...

Pour le coup, nous allons avoir du mal à adapter *Fiscolib*. Tout cela ne nous paraît pas très clair, finalement auprès de qui devons-nous prendre rendez-vous pour avoir toutes les explications ?

Sur le dernier point concernant le recrutement des contractuels, nous ne pouvons que vous rappeler, Monsieur le Président, que *Doctolib*, a connu certains déboires avec quelques pseudo-médecins… Il serait dommage que ***Fiscolib*** connaisse les mêmes péripéties avant même sa création avec des pseudo-fiscalistes…

Monsieur le Président, la situation de notre administration est comparable avec celle de notre système de soins. C'est en partie la pénurie de médecins et de spécialistes qui a favorisé le succès d'une plateforme comme *Doctolib*. Ce sera sans aucun doute la pénurie d'agents qui fera la réussite de *Fiscolib* !!! Il ne peut en être autrement. Solidaires Finances Publiques 72 est d'ailleurs prêt à investir et à prendre des parts dans ce beau projet. Il n'en tient qu'à vous, nous en sommes certains désormais, notre idée est bonne, toutes les conditions du succès sont réunies, n'hésitez plus. Passez outre le Directeur Général, car il ne le mérite pas, et contactez directement le ministre, voire même...

Monsieur le Président, longue vie à ***Fiscolib*** !!!...